

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 22 octobre 2025 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 16 octobre 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Charles ZILLIOX

Délibération n°1 : Compte-rendu des délégations au Bureau et au Président

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Étaient présents

Mme BONNET-FERRAND Virginie

Mme MICHEL Cécile

Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

Mme BUSSIERE Laurence

M. CESA Johann

M. CINIERI Dino

M. GEOURJON Christophe

M. MANDON Emmanuel

Par Mme MOUSEGHIAN Aline

Par Mme MICHEL Cécile

Par M. ZILLIOX Charles

Par Mme BONNET-FERRAND Virginie

Par M. THOMAS Luc

Étaient absents

Mme CEDRIN Michèle

Mme PICARD Patricia

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents

M. MARION Philippe

Mme PEYSSELON Valérie

Département du Rhône

Département de la Loire

Étaient représentées

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Mme PUBLIÉ Martine

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Par Mme PEYSSELON Valérie

Par M. MARION Philippe

Par Mme BRUNON Martine

Étaient absents

Mme CALACIURA Stéphanie

M. CORRIERAS Paul

Mme SEMACHE Nadia

Département de la Loire

Département de la Loire

Département de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20251022-1D_DeI_Bur_Pdt-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2025
Publication : 04/11/2025

Étaient présents

M. CHERIET Farid
Mme DE LESTRADE Christine
Mme MAZOYER Martine
M. POLETTI Jean-Louis
M. RAULT Serge

Étaient absents

M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme CHETOT Chantal (suppléante de Mme FAVRE-BAC Lisa)	Commune de Pélussin
M. ZILLIOX Charles	Commune de Bessey – Président

Étaient représentées

Mme DEFAY Anne-Marie	Par M. RAULT Serge
Mme NAVEZ Marie-Louise	Par Mme DE LESTRADE Christine

Étaient absents

M. MARILLIER Emmanuel	Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice	Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick	Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CHORAIN Jean-François
M. GEOURJON André
M. GIRAUD Noël
Mme ROBIN Christine

Étaient absents

M. CORVAISIER Robert
M. HEITZ Philippe
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
M. SOUTRENON Bernard

Délégués des Communes

Étaient présents

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20251022-1D_Del_Bur_Pdt-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2025
Publication : 04/11/2025

Mme BRUNON Martine
M. MATHOULIN Julien
M. ROYET Philippe

Commune de Saint-Régis-du-Coin
Commune de Jonzieux
Commune de Graix

Étaient absents

M. KAUFFER David
M. LAGNIET Philippe
Mme RICHARD-RIVORY Carole
M. TAMET Marcel
Mme TRANCHAND Bernadette

Commune de Saint-Romain-les-Atheux
Commune de Le Bessat
Commune de Thélis-la-Combe
Commune de Colombier
Commune de Tarentaise

Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération

Délégués de la Communauté d'agglomération

Étaient présents

M. BRUYAS Lucien
M. THOMAS Luc

Étaient absents

M. BOSVERT Thierry
M. RAULET Thierry
M. THETIER Sylvie
M. SOY Laurent

Délégués des Communes

Étaient présents

M. ABEILLON Thibald
M. CHARMET Michel
M. GARCIA José (suppléant de Mme
DESCHAMPS Isabelle)

Commune de Saint-Romain-en-Gal
Commune de Trèves
Commune de Condrieu

Étaient représentés

M. GONON Christophe
Mme JOURNOUD Nathalie

Par M. BRUYAS Lucien
Par M. ABEILLON Thibald

Était absente

Mme LAURO Linda

Commune de Sainte-Colombe

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était représenté

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Par M. HAMMOU OU ALI Brahim

Étaient absents

Mme DREVON Chantal
Mme FAYOLLE Sylvie
M. GUERIN Gérard
M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Était présent

M. LACROIX Norbert

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Était représenté

M. COMTE Brice

Par M. GIRAUD Noël

Était absent

M. CARCELES Pierre
M. FARA Bernard

Commune de Farnay
Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Étaient absents

Mme DREVET Leslie
M. FAVERJON Christophe
Mme HALLEUX Roselyne
Mme LAFAY Françoise
Mme PERRET Evelyne
M. VASSELON Gilbert
M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents

M. BUB Jérôme (suppléant de Mme
DEHAN Nathalie)
M. HAMMOU OU ALI Brahim
M. NUNEZ Dominique

Le Grand Lyon – Givors
Commune de La Ricamarie
Commune de L'Horme

Étaient représentés

M. ALAMERCERY Yves
M. CHAMPANHET Bernard

Par M. NUNEZ Dominique
Par M. ROYET Philippe

Étaient absents

M. CHANELIERE Julien
M. GALLOT Éric
Mme KANE Diarra
M. LETO Francesco
M. PENARD Christophe

Commune de Rive-de-Gier
Commune de Sorbiers
Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne
Commune de Lorette
Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Assistaient également à la réunion :

Mme Leïla BERNARD
Mme Patricia BILLARD
M. Fabrice CORMORANT

M. Stéphane COUSIN
M. Daniel DÜRR
Mme Hélène FRACHON
M. Christian MASSOLA
M. Yvon MATHEVET
M. Yohann MERLEVEDE
Mme Jocelyne ROCHE
M. François TROUILLET
M. Patrick VEYRE

Commune de Pélussin
Le Progrès
Directeur action territoriale et partenariat – Département du Rhône
Amis du Parc
Conseil scientifique du Parc
CNPf Auvergne-Rhône-Alpes
Commune de Brossainc
Fédération de chasse de la Loire
Brame Studio
CESER Auvergne-Rhône-Alpes
Le Réveil
Amis du Parc

Sophie BADOIL, Estelle BERLAND,
Simon BRUCHET, Florence COSTE, Équipe du Parc
Sandrine GARDET, Carole MABILON
et Marie VIDAL-CELARIER

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Compte-rendu des délégations au Bureau et au Président

Le Comité syndical a procédé aux désignations de compétences au profit du Bureau le 5 octobre 2022 et, conformément à la réglementation en vigueur, le Bureau doit rendre compte des décisions prises dans ce cadre, à chaque réunion de Comité syndical.

Ainsi, le Comité syndical est appelé à prendre acte des décisions prises par le Bureau lors de ses réunions des 14 mai, 11 juin, 2 juillet et 17 septembre 2025.

Le Comité syndical a procédé aux désignations de compétences au profit du Président le 5 octobre 2022 et, conformément à la réglementation en vigueur, le Président doit rendre compte des décisions prises dans ce cadre, à chaque réunion de Comité syndical.

Par ailleurs, la délibération du 1^{er} mars 2023 prévoit l'application de la règle de fongibilité des crédits entre chapitres, qui fait l'objet d'une décision du Président qui doit en rendre compte devant le comité syndical suivant.

La liste des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations figure dans le tableau ci-dessous pour la période du 23 mai au 16 octobre 2025.

<u>Délégations</u>	<u>Décision</u>
Réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus dans le budget	<i>Sans objet</i>
Décision budgétaire modificative portant virement de crédits de chapitre à chapitre.	<i>Sans objet</i>
Prendre toute décision concernant la préparation, la passation , l' attribution , l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadre ainsi que toute décision concernant leurs avenants dans la limite des attributions dévolues à la CAO et au jury de concours par la réglementation en vigueur, lorsque les crédits sont inscrits au budget	<i>Voir tableau ci-dessous</i>
Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans	<i>Sans objet</i>
Passer des contrats d'assurance	<i>Sans objet</i>
Créer des régies comptables nécessaires au fonctionnement du Parc	<i>Sans objet</i>
Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges	<i>Sans objet</i>
Décider l'aliénation de gré à gré de biens	<i>Sans objet</i>

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20251022-1D_Del_Bur_Pdt-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2025
Publication : 04/11/2025

Pour extrait certifié conforme
Le 22 octobre 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20251022-1D_Del_Bur_Pdt-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2025
Publication : 04/11/2025

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 22 octobre 2025 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 16 octobre 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Charles ZILLIOX

Délibération n°2 : Budget primitif 2025 – décision modificative n°2

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Étaient présents

Mme BONNET-FERRAND Virginie

Mme MICHEL Cécile

Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

Mme BUSSIERE Laurence

M. CESA Johann

M. CINIERI Dino

M. GEOURJON Christophe

M. MANDON Emmanuel

Par Mme MOUSEGHIAN Aline

Par Mme MICHEL Cécile

Par M. ZILLIOX Charles

Par Mme BONNET-FERRAND Virginie

Par M. THOMAS Luc

Étaient absents

Mme CEDRIN Michèle

Mme PICARD Patricia

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents

M. MARION Philippe

Mme PEYSSELON Valérie

Département du Rhône

Département de la Loire

Étaient représentées

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Mme PUBLIÉ Martine

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Par Mme PEYSSELON Valérie

Par M. MARION Philippe

Par Mme BRUNON Martine

Étaient absents

Mme CALACIURA Stéphanie

M. CORRIERAS Paul

Mme SEMACHE Nadia

Département de la Loire

Département de la Loire

Département de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents

M. CHERIET Farid
Mme DE LESTRADE Christine
Mme MAZOYER Martine
M. POLETTI Jean-Louis
M. RAULT Serge

Étaient absents

M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme CHETOT Chantal (suppléante de Mme FAVRE-BAC Lisa)	Commune de Pélussin
M. ZILLIOX Charles	Commune de Bessey – Président

Étaient représentées

Mme DEFAY Anne-Marie	Par M. RAULT Serge
Mme NAVEZ Marie-Louise	Par Mme DE LESTRADE Christine

Étaient absents

M. MARILLIER Emmanuel	Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice	Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick	Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CHORAIN Jean-François
M. GEOURJON André
M. GIRAUD Noël
Mme ROBIN Christine

Étaient absents

M. CORVAISIER Robert
M. HEITZ Philippe
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
M. SOUTRENON Bernard

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme BRUNON Martine
M. MATHOULIN Julien
M. ROYET Philippe

Commune de Saint-Régis-du-Coin
Commune de Jonzieux
Commune de Graix

Étaient absents

M. KAUFFER David
M. LAGNIET Philippe
Mme RICHARD-RIVORY Carole
M. TAMET Marcel
Mme TRANCHAND Bernadette

Commune de Saint-Romain-les-Atheux
Commune de Le Bessat
Commune de Thélis-la-Combe
Commune de Colombier
Commune de Tarentaise

Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération

Délégués de la Communauté d'agglomération

Étaient présents

M. BRUYAS Lucien
M. THOMAS Luc

Étaient absents

M. BOSVERT Thierry
M. RAULET Thierry
M. THETIER Sylvie
M. SOY Laurent

Délégués des Communes

Étaient présents

M. ABEILLON Thibald	Commune de Saint-Romain-en-Gal
M. CHARMET Michel	Commune de Trèves
M. GARCIA José (suppléant de Mme DESCHAMPS Isabelle)	Commune de Condrieu

Étaient représentés

M. GONON Christophe	Par M. BRUYAS Lucien
Mme JOURNOUD Nathalie	Par M. ABEILLON Thibald

Était absente

Mme LAURO Linda	Commune de Sainte-Colombe
-----------------	---------------------------

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était représenté

M. PORCHEROT Jean-Philippe	Par M. HAMMOU OU ALI Brahim
----------------------------	-----------------------------

Étaient absents

Mme DREVON Chantal
Mme FAYOLLE Sylvie
M. GUERIN Gérard
M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Était présent

M. LACROIX Norbert

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Était représenté

M. COMTE Brice

Par M. GIRAUD Noël

Était absent

M. CARCELES Pierre
M. FARA Bernard

Commune de Farnay
Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Étaient absents

Mme DREVET Leslie
M. FAVERJON Christophe
Mme HALLEUX Roselyne
Mme LAFAY Françoise
Mme PERRET Evelyne
M. VASSELON Gilbert
M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents

M. BUB Jérôme (suppléant de Mme
DEHAN Nathalie)
M. HAMMOU OU ALI Brahim
M. NUNEZ Dominique

Le Grand Lyon – Givors
Commune de La Ricamarie
Commune de L'Horme

Étaient représentés

M. ALAMERCERY Yves
M. CHAMPANHET Bernard

Par M. NUNEZ Dominique
Par M. ROYET Philippe

Étaient absents

M. CHANELIERE Julien
M. GALLOT Éric
Mme KANE Diarra
M. LETO Francesco
M. PENARD Christophe

Commune de Rive-de-Gier
Commune de Sorbiers
Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne
Commune de Lorette
Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Assistaient également à la réunion :

Mme Leïla BERNARD
Mme Patricia BILLARD
M. Fabrice CORMORANT

M. Stéphane COUSIN
M. Daniel DÜRR
Mme Hélène FRACHON
M. Christian MASSOLA
M. Yvon MATHEVET
M. Yohann MERLEVEDE
Mme Jocelyne ROCHE
M. François TROUILLET
M. Patrick VEYRE

Commune de Pélussin
Le Progrès
Directeur action territoriale et partenariat – Département du Rhône
Amis du Parc
Conseil scientifique du Parc
CNPf Auvergne-Rhône-Alpes
Commune de Brossainc
Fédération de chasse de la Loire
Brame Studio
CESER Auvergne-Rhône-Alpes
Le Réveil
Amis du Parc

Sophie BADOIL, Estelle BERLAND,
Simon BRUCHET, Florence COSTE, Équipe du Parc
Sandrine GARDET, Carole MABILON
et Marie VIDAL-CELARIER

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Budget primitif 2025 – décision modificative n°2

L'objet de la décision modificative est d'inscrire les actions portées par le syndicat mixte du Parc et les financements correspondants apportés. Pour rappel, le Parc inscrit ces programmes dans son budget dès lors que la subvention est votée par le ou les financeurs de chaque action.

Il s'agit donc d'inscrire en fonctionnement :

- Une subvention Leader d'un montant de 28 453,03 € pour la valorisation de la Fête de la pomme et les dépenses de prestations, salaires et coûts indirects
- Une subvention de 31 500 € de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de 20 000 € de la DREAL pour l'observatoire de la biodiversité et des dépenses de prestations, salaires et frais de déplacement.
- Une subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de 11 000 € pour la valorisation touristique des patrimoines et des sentiers et l'organisation d'ateliers de tourisme durable et les dépenses de salaires.

Pour ces trois actions, l'autofinancement a déjà été prévu au budget primitif 2025 et ne nécessite donc pas d'être inscrit dans cette décision modificative.

- Une subvention de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne d'un montant de 253 291,74 € concernant le PSE Haut-Pilat qui sera intégralement reversée aux agriculteurs qui participent à ce programme.

En investissement, il s'agit d'inscrire les programmes suivants :

- La création d'une nouvelle muséographie pour la Maison du Châtelet à Bourg-Argental : subvention de 4 000 € de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les dépenses de scénographie
- La 2e tranche de l'amélioration thermique de la Maison du Parc : subvention de 10 000 € de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les dépenses de travaux correspondantes
- Le réaménagement de l'aire d'accueil de la Tourbière de Gimel - délégation de maîtrise d'ouvrage de la commune de Saint-Régis-du-Coin au Parc du Pilat : subvention du Département de la Loire pour 13 919 € et les dépenses de maîtrise d'œuvre.
- Les travaux de traitement du Lagarosiphon et la restauration d'une mare à Saint-Pierre-de-Boeuf : subvention du Département de la Loire de 5 374 € et les dépenses de travaux correspondantes.
- Les diagnostics bâtimentaires préalables à la réalisation de travaux de rénovation énergétique : subvention de 18 392 € et les dépenses correspondantes.
- Les études préalables à l'élaboration d'une stratégie de gestion sur le site des Crêts du Pilat : subvention de la DREAL de 12 000 € et les dépenses correspondantes.

Pour ces actions d'investissement, l'autofinancement a déjà été prévu au budget primitif 2025 et ne nécessite donc pas d'être inscrit.

- La remise en état de la passerelle sur le GR 65 – délégation de maîtrise d'ouvrage de la Commune de Bessey au Parc du Pilat : subvention de la Région de 10 622,50 € et de la Fédération française de randonnée de 2 655,63 €.

Il est également nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires pour l'amortissement des biens et des subventions reçues.

[illegible]

7

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 22 octobre 2025 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 16 octobre 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Charles ZILLIOX

Délibération n°3 : Correction d'une erreur d'imputation budgétaire sur exercice antérieur

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Étaient présents

Mme BONNET-FERRAND Virginie

Mme MICHEL Cécile

Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

Mme BUSSIERE Laurence

M. CESA Johann

M. CINIERI Dino

M. GEOURJON Christophe

M. MANDON Emmanuel

Par Mme MOUSEGHIAN Aline

Par Mme MICHEL Cécile

Par M. ZILLIOX Charles

Par Mme BONNET-FERRAND Virginie

Par M. THOMAS Luc

Étaient absents

Mme CEDRIN Michèle

Mme PICARD Patricia

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents

M. MARION Philippe

Mme PEYSSELON Valérie

Département du Rhône

Département de la Loire

Étaient représentées

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Mme PUBLIÉ Martine

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Par Mme PEYSSELON Valérie

Par M. MARION Philippe

Par Mme BRUNON Martine

Étaient absents

Mme CALACIURA Stéphanie

M. CORRIERAS Paul

Mme SEMACHE Nadia

Département de la Loire

Département de la Loire

Département de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20251022-3D_Correc_imput-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2025
Publication : 04/11/2025

Étaient présents

M. CHERIET Farid
Mme DE LESTRADE Christine
Mme MAZOYER Martine
M. POLETTI Jean-Louis
M. RAULT Serge

Étaient absents

M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme CHETOT Chantal (suppléante de Mme FAVRE-BAC Lisa)	Commune de Pélussin
M. ZILLIOX Charles	Commune de Bessey – Président

Étaient représentées

Mme DEFAY Anne-Marie	Par M. RAULT Serge
Mme NAVEZ Marie-Louise	Par Mme DE LESTRADE Christine

Étaient absents

M. MARILLIER Emmanuel	Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice	Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick	Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CHORAIN Jean-François
M. GEOURJON André
M. GIRAUD Noël
Mme ROBIN Christine

Étaient absents

M. CORVAISIER Robert
M. HEITZ Philippe
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
M. SOUTRENON Bernard

Délégués des Communes

Étaient présents

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20251022-3D_Correc_imput-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2025
Publication : 04/11/2025

Mme BRUNON Martine
M. MATHOULIN Julien
M. ROYET Philippe

Commune de Saint-Régis-du-Coin
Commune de Jonzieux
Commune de Graix

Étaient absents

M. KAUFFER David
M. LAGNIET Philippe
Mme RICHARD-RIVORY Carole
M. TAMET Marcel
Mme TRANCHAND Bernadette

Commune de Saint-Romain-les-Atheux
Commune de Le Bessat
Commune de Thélis-la-Combe
Commune de Colombier
Commune de Tarentaise

Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération

Délégués de la Communauté d'agglomération

Étaient présents

M. BRUYAS Lucien
M. THOMAS Luc

Étaient absents

M. BOSVERT Thierry
M. RAULET Thierry
M. THETIER Sylvie
M. SOY Laurent

Délégués des Communes

Étaient présents

M. ABEILLON Thibald
M. CHARMET Michel
M. GARCIA José (suppléant de Mme
DESCHAMPS Isabelle)

Commune de Saint-Romain-en-Gal
Commune de Trèves
Commune de Condrieu

Étaient représentés

M. GONON Christophe
Mme JOURNOUD Nathalie

Par M. BRUYAS Lucien
Par M. ABEILLON Thibald

Était absente

Mme LAURO Linda

Commune de Sainte-Colombe

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était représenté

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Par M. HAMMOU OU ALI Brahim

Étaient absents

Mme DREVON Chantal
Mme FAYOLLE Sylvie
M. GUERIN Gérard
M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Était présent

M. LACROIX Norbert

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Était représenté

M. COMTE Brice

Par M. GIRAUD Noël

Était absent

M. CARCELES Pierre
M. FARA Bernard

Commune de Farnay
Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Étaient absents

Mme DREVET Leslie
M. FAVERJON Christophe
Mme HALLEUX Roselyne
Mme LAFAY Françoise
Mme PERRET Evelyne
M. VASSELON Gilbert
M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents

M. BUB Jérôme (suppléant de Mme
DEHAN Nathalie)
M. HAMMOU OU ALI Brahim
M. NUNEZ Dominique

Le Grand Lyon – Givors
Commune de La Ricamarie
Commune de L'Horme

Étaient représentés

M. ALAMERCERY Yves
M. CHAMPANHET Bernard

Par M. NUNEZ Dominique
Par M. ROYET Philippe

Étaient absents

M. CHANELIERE Julien
M. GALLOT Éric
Mme KANE Diarra
M. LETO Francesco
M. PENARD Christophe

Commune de Rive-de-Gier
Commune de Sorbiers
Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne
Commune de Lorette
Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Assistaient également à la réunion :

Mme Leïla BERNARD
Mme Patricia BILLARD
M. Fabrice CORMORANT

M. Stéphane COUSIN
M. Daniel DÜRR
Mme Hélène FRACHON
M. Christian MASSOLA
M. Yvon MATHEVET
M. Yohann MERLEVEDE
Mme Jocelyne ROCHE
M. François TROUILLET
M. Patrick VEYRE

Commune de Pélussin
Le Progrès
Directeur action territoriale et partenariat – Département du Rhône
Amis du Parc
Conseil scientifique du Parc
CNPf Auvergne-Rhône-Alpes
Commune de Brossainc
Fédération de chasse de la Loire
Brame Studio
CESER Auvergne-Rhône-Alpes
Le Réveil
Amis du Parc

Sophie BADOIL, Estelle BERLAND,
Simon BRUCHET, Florence COSTE, Équipe du Parc
Sandrine GARDET, Carole MABILON
et Marie VIDAL-CELARIER

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Correction d'une erreur d'imputation budgétaire sur exercice antérieur

Il a été constaté une erreur d'imputation d'une dépense réalisée en 2020 dans le cadre de l'opération « Acquisition d'équipements pour concilier tourisme et pastoralisme ». Une facture d'étude a été imputée en fonctionnement alors qu'elle aurait dû l'être en investissement. En effet, il s'agit d'une étude avant travaux.

Le tome I - titre X - chapitre 3 de l'instruction M57 définit les dispositions relatives aux erreurs constatées sur des exercices antérieurs : l'erreur est corrigée dans l'exercice au cours duquel elle a été découverte et la correction doit être neutre sur le résultat de l'exercice en cours. La régularisation est effectuée en utilisant le compte 1068 par opération d'ordre non budgétaire.

Il est donc proposé au comité syndical d'autoriser le comptable public à effectuer les mouvements suivants afin de régulariser l'erreur d'imputation par opération d'ordre non budgétaire :

- débiter le compte 2031 à hauteur de 1 500 €
- créditer le compte 1068 à hauteur de 1 500 €.

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, valide la régularisation de l'erreur d'imputation par opération d'ordre non budgétaire tel que présentée ci-dessus.

.....

Pour extrait certifié conforme
Le 22 octobre 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 22 octobre 2025 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 16 octobre 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Charles ZILLIOX

Délibération n°4 : Autorisation pour permettre l'engagement, le mandatement et la liquidation des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Étaient présents

Mme BONNET-FERRAND Virginie

Mme MICHEL Cécile

Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

Mme BUSSIERE Laurence

M. CESA Johann

M. CINIERI Dino

M. GEOURJON Christophe

M. MANDON Emmanuel

Par Mme MOUSEGHIAN Aline

Par Mme MICHEL Cécile

Par M. ZILLIOX Charles

Par Mme BONNET-FERRAND Virginie

Par M. THOMAS Luc

Étaient absents

Mme CEDRIN Michèle

Mme PICARD Patricia

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents

M. MARION Philippe

Mme PEYSSELON Valérie

Département du Rhône

Département de la Loire

Étaient représentées

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Mme PUBLIÉ Martine

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Par Mme PEYSSELON Valérie

Par M. MARION Philippe

Par Mme BRUNON Martine

Étaient absents

Mme CALACIURA Stéphanie

M. CORRIERAS Paul

Mme SEMACHE Nadia

Département de la Loire

Département de la Loire

Département de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents

M. CHERIET Farid
Mme DE LESTRADE Christine
Mme MAZOYER Martine
M. POLETTI Jean-Louis
M. RAULT Serge

Étaient absents

M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme CHETOT Chantal (suppléante de Mme FAVRE-BAC Lisa)	Commune de Pélussin
M. ZILLIOX Charles	Commune de Bessey – Président

Étaient représentées

Mme DEFAY Anne-Marie	Par M. RAULT Serge
Mme NAVEZ Marie-Louise	Par Mme DE LESTRADE Christine

Étaient absents

M. MARILLIER Emmanuel	Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice	Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick	Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CHORAIN Jean-François
M. GEURJON André
M. GIRAUD Noël
Mme ROBIN Christine

Étaient absents

M. CORVAISIER Robert
M. HEITZ Philippe
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
M. SOUTRENON Bernard

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme BRUNON Martine	Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. MATHOULIN Julien	Commune de Jonzieux
M. ROYET Philippe	Commune de Graix

Étaient absents

M. KAUFFER David	Commune de Saint-Romain-les-Atheux
M. LAGNIET Philippe	Commune de Le Bessat
Mme RICHARD-RIVORY Carole	Commune de Thélis-la-Combe
M. TAMET Marcel	Commune de Colombier
Mme TRANCHAND Bernadette	Commune de Tarentaise

Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération

Délégués de la Communauté d'agglomération

Étaient présents

M. BRUYAS Lucien
M. THOMAS Luc

Étaient absents

M. BOSVERT Thierry
M. RAULET Thierry
M. THETIER Sylvie
M. SOY Laurent

Délégués des Communes

Étaient présents

M. ABEILLON Thibald	Commune de Saint-Romain-en-Gal
M. CHARMET Michel	Commune de Trèves
M. GARCIA José (suppléant de Mme DESCHAMPS Isabelle)	Commune de Condrieu

Étaient représentés

M. GONON Christophe	Par M. BRUYAS Lucien
Mme JOURNOUD Nathalie	Par M. ABEILLON Thibald

Était absente

Mme LAURO Linda	Commune de Sainte-Colombe
-----------------	---------------------------

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était représenté

M. PORCHEROT Jean-Philippe	Par M. HAMMOU OU ALI Brahim
----------------------------	-----------------------------

Étaient absents

Mme DREVON Chantal
Mme FAYOLLE Sylvie
M. GUERIN Gérard
M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Était présent

M. LACROIX Norbert

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Était représenté

M. COMTE Brice

Par M. GIRAUD Noël

Était absent

M. CARCELES Pierre
M. FARA Bernard

Commune de Farnay
Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Étaient absents

Mme DREVET Leslie
M. FAVERJON Christophe
Mme HALLEUX Roselyne
Mme LAFAY Françoise
Mme PERRET Evelyne
M. VASSELON Gilbert
M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents

M. BUB Jérôme (suppléant de Mme
DEHAN Nathalie)
M. HAMMOU OU ALI Brahim
M. NUNEZ Dominique

Le Grand Lyon – Givors
Commune de La Ricamarie
Commune de L'Horme

Étaient représentés

M. ALAMERCERY Yves
M. CHAMPANHET Bernard

Par M. NUNEZ Dominique
Par M. ROYET Philippe

Étaient absents

M. CHANELIERE Julien
M. GALLOT Éric
Mme KANE Diarra
M. LETO Francesco
M. PENARD Christophe

Commune de Rive-de-Gier
Commune de Sorbiers
Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne
Commune de Lorette
Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Assistaient également à la réunion :

Mme Leïla BERNARD
Mme Patricia BILLARD
M. Fabrice CORMORANT

M. Stéphane COUSIN
M. Daniel DÜRR
Mme Hélène FRACHON
M. Christian MASSOLA
M. Yvon MATHEVET
M. Yohann MERLEVEDE
Mme Jocelyne ROCHE
M. François TROUILLET
M. Patrick VEYRE

Commune de Pélussin
Le Progrès
Directeur action territoriale et partenariat – Département du Rhône
Amis du Parc
Conseil scientifique du Parc
CNPf Auvergne-Rhône-Alpes
Commune de Brossainc
Fédération de chasse de la Loire
Brame Studio
CESER Auvergne-Rhône-Alpes
Le Réveil
Amis du Parc

Sophie BADOIL, Estelle BERLAND,
Simon BRUCHET, Florence COSTE, Équipe du Parc
Sandrine GARDET, Carole MABILON
et Marie VIDAL-CELARIER

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Autorisation pour permettre l'engagement, le mandatement et la liquidation des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026

Conformément au code général des collectivités territoriales en son article L 1612-1, dans le cas où le budget d'une collectivité ou d'un établissement public n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, préalablement au vote du budget primitif 2026, le Président peut, sur autorisation du comité syndical, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférant au remboursement de la dette.

Cette autorisation du comité syndical doit être précise quant au montant et à l'affectation de ces crédits. Il est précisé que cette autorisation ne signifie évidemment pas que les crédits concernés seront effectivement engagés.

Afin d'assurer une continuité de fonctionnement des services, il est donc proposé au comité syndical de bien vouloir autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement comme suit :

Chapitre	Crédits ouverts au budget 2025	Ouverture par anticipation 2026
20	269 473,52 €	67 368,38 €
21	261 425,33 €	65 356,33 €
23	1 204 559,89 €	301 139,97 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2026, hors restes à réaliser, dans la limite des crédits repris ci-dessus et ce avant le vote du budget primitif 2026.

.....

Pour extrait certifié conforme
Le 22 octobre 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 22 octobre 2025 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 16 octobre 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Charles ZILLIOX

Délibération n°5 : Choix de la labellisation pour la mutuelle santé et fixation de la participation au financement de la protection sociale complémentaire risque Santé des agents

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Étaient présents

Mme BONNET-FERRAND Virginie

Mme MICHEL Cécile

Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

Mme BUSSIERE Laurence

M. CESA Johann

M. CINIERI Dino

M. GEOURJON Christophe

M. MANDON Emmanuel

Par Mme MOUSEGHIAN Aline

Par Mme MICHEL Cécile

Par M. ZILLIOX Charles

Par Mme BONNET-FERRAND Virginie

Par M. THOMAS Luc

Étaient absents

Mme CEDRIN Michèle

Mme PICARD Patricia

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents

M. MARION Philippe

Mme PEYSSELON Valérie

Département du Rhône

Département de la Loire

Étaient représentées

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Mme PUBLIÉ Martine

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Par Mme PEYSSELON Valérie

Par M. MARION Philippe

Par Mme BRUNON Martine

Étaient absents

Mme CALACIURA Stéphanie

M. CORRIERAS Paul

Mme SEMACHE Nadia

Département de la Loire

Département de la Loire

Département de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents

M. CHERIET Farid
Mme DE LESTRADE Christine
Mme MAZOYER Martine
M. POLETTI Jean-Louis
M. RAULT Serge

Étaient absents

M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme CHETOT Chantal (suppléante de Mme FAVRE-BAC Lisa)	Commune de Pélussin
M. ZILLIOX Charles	Commune de Bessey – Président

Étaient représentées

Mme DEFAY Anne-Marie	Par M. RAULT Serge
Mme NAVEZ Marie-Louise	Par Mme DE LESTRADE Christine

Étaient absents

M. MARILLIER Emmanuel	Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice	Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick	Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CHORAIN Jean-François
M. GEURJON André
M. GIRAUD Noël
Mme ROBIN Christine

Étaient absents

M. CORVAISIER Robert
M. HEITZ Philippe
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
M. SOUTRENON Bernard

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme BRUNON Martine	Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. MATHOULIN Julien	Commune de Jonzieux
M. ROYET Philippe	Commune de Graix

Étaient absents

M. KAUFFER David	Commune de Saint-Romain-les-Atheux
M. LAGNIET Philippe	Commune de Le Bessat
Mme RICHARD-RIVORY Carole	Commune de Thélis-la-Combe
M. TAMET Marcel	Commune de Colombier
Mme TRANCHAND Bernadette	Commune de Tarentaise

Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération

Délégués de la Communauté d'agglomération

Étaient présents

M. BRUYAS Lucien
M. THOMAS Luc

Étaient absents

M. BOSVERT Thierry
M. RAULET Thierry
M. THETIER Sylvie
M. SOY Laurent

Délégués des Communes

Étaient présents

M. ABEILLON Thibald	Commune de Saint-Romain-en-Gal
M. CHARMET Michel	Commune de Trèves
M. GARCIA José (suppléant de Mme DESCHAMPS Isabelle)	Commune de Condrieu

Étaient représentés

M. GONON Christophe	Par M. BRUYAS Lucien
Mme JOURNOUD Nathalie	Par M. ABEILLON Thibald

Était absente

Mme LAURO Linda	Commune de Sainte-Colombe
-----------------	---------------------------

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était représenté

M. PORCHEROT Jean-Philippe	Par M. HAMMOU OU ALI Brahim
----------------------------	-----------------------------

Étaient absents

Mme DREVON Chantal
Mme FAYOLLE Sylvie
M. GUERIN Gérard
M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Était présent

M. LACROIX Norbert

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Était représenté

M. COMTE Brice

Par M. GIRAUD Noël

Était absent

M. CARCELES Pierre
M. FARA Bernard

Commune de Farnay
Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Étaient absents

Mme DREVET Leslie
M. FAVERJON Christophe
Mme HALLEUX Roselyne
Mme LAFAY Françoise
Mme PERRET Evelyne
M. VASSELON Gilbert
M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents

M. BUB Jérôme (suppléant de Mme
DEHAN Nathalie)
M. HAMMOU OU ALI Brahim
M. NUNEZ Dominique

Le Grand Lyon – Givors
Commune de La Ricamarie
Commune de L'Horme

Étaient représentés

M. ALAMERCERY Yves
M. CHAMPANHET Bernard

Par M. NUNEZ Dominique
Par M. ROYET Philippe

Étaient absents

M. CHANELIERE Julien
M. GALLOT Éric
Mme KANE Diarra
M. LETO Francesco
M. PENARD Christophe

Commune de Rive-de-Gier
Commune de Sorbiers
Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne
Commune de Lorette
Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Assistaient également à la réunion :

Mme Leïla BERNARD
Mme Patricia BILLARD
M. Fabrice CORMORANT

M. Stéphane COUSIN
M. Daniel DÜRR
Mme Hélène FRACHON
M. Christian MASSOLA
M. Yvon MATHEVET
M. Yohann MERLEVEDE
Mme Jocelyne ROCHE
M. François TROUILLET
M. Patrick VEYRE

Commune de Pélussin
Le Progrès
Directeur action territoriale et partenariat – Département du Rhône
Amis du Parc
Conseil scientifique du Parc
CNPf Auvergne-Rhône-Alpes
Commune de Brossainc
Fédération de chasse de la Loire
Brame Studio
CESER Auvergne-Rhône-Alpes
Le Réveil
Amis du Parc

Sophie BADOIL, Estelle BERLAND,
Simon BRUCHET, Florence COSTE, Équipe du Parc
Sandrine GARDET, Carole MABILON
et Marie VIDAL-CELARIER

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Choix de la labellisation pour la mutuelle santé et fixation de la participation au financement de la protection sociale complémentaire risque Santé des agents

L'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique vient renforcer le dispositif relatif à la protection sociale complémentaire en instituant à compter du 1^{er} janvier 2025 en matière de prévoyance, et du **1^{er} janvier 2026 en matière de santé**, une participation financière obligatoire des employeurs publics à des contrats d'assurances (labellisés ou issus d'une convention de participation) souscrits par leurs agents.

Dans le cadre de la protection santé, la modalité dite de la labellisation offre à l'agent la liberté de choix de sa garantie, la liberté de choix du coût de l'assurance, la liberté de résiliation.

Il apparaît donc que la modalité de labellisation paraît la plus adaptée au besoin des agents de la collectivité. C'est actuellement ce qui est pratiqué au Parc depuis 2012.

Chaque agent, qui a déjà souscrit à une mutuelle appartenant à la liste labellisée ou souhaitant y souscrire, pourra percevoir, sur présentation annuelle d'une attestation délivrée par la mutuelle attestant de la labellisation du contrat souscrit, une participation financière du Parc.

Le Parc du Pilat a fait le choix de verser depuis 2012 une participation dégressive en fonction des tranches de rémunération. Au 1^{er} janvier 2026, cette participation doit être au minimum de 15€/agent, ce qui n'est pas le cas actuellement pour l'ensemble des agents.

Aussi, il est proposé de fixer les participations au risque « santé » comme suit :

- les agents percevant moins de 1 000 € net par mois pourraient bénéficier d'une participation mensuelle brute de 25 €,
- les agents percevant entre 1 000 € et 1 500 € net par mois pourraient bénéficier d'une participation mensuelle brute de 20 €
- les agents percevant entre 1 500 € et 2 000 € net par mois pourraient bénéficier d'une participation mensuelle brute de 17,50 €
- les agents percevant plus de 2 000 € net par mois pourraient bénéficier d'une participation mensuelle brute de 15 €.

Il est précisé que la participation de la collectivité ne peut en aucun cas être supérieure au coût réel de la cotisation.

La participation financière sera versée aux agents titulaires et stagiaires du Parc, en position d'activité ou détachés auprès de celle-ci (ou celui-ci), travaillant à temps complet, à temps partiel ou à temps non complet, ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé en activité à temps complet, à temps partiel ou à temps non complet, ou bénéficiant d'un congé assimilé à une période d'activité.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, par 60 voix pour et 8 abstentions :

- valide la participation du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat au risque « santé » via la labellisation
- approuve les montants de participation proposés ci-dessus.

.....

Pour extrait certifié conforme
Le 22 octobre 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20251022-5D_Ppt_mutu26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2025
Publication : 04/11/2025

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 22 octobre 2025 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 16 octobre 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Charles ZILLIOX

Délibération n°6 : Adhésion au service protection sociale complémentaire – risque prévoyance du Centre de gestion de la Loire

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Étaient présents

Mme BONNET-FERRAND Virginie

Mme MICHEL Cécile

Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

Mme BUSSIERE Laurence

M. CESA Johann

M. CINIERI Dino

M. GEOURJON Christophe

M. MANDON Emmanuel

Par Mme MOUSEGHIAN Aline

Par Mme MICHEL Cécile

Par M. ZILLIOX Charles

Par Mme BONNET-FERRAND Virginie

Par M. THOMAS Luc

Étaient absents

Mme CEDRIN Michèle

Mme PICARD Patricia

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents

M. MARION Philippe

Mme PEYSSELON Valérie

Département du Rhône

Département de la Loire

Étaient représentées

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Mme PUBLIÉ Martine

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Par Mme PEYSSELON Valérie

Par M. MARION Philippe

Par Mme BRUNON Martine

Étaient absents

Mme CALACIURA Stéphanie

M. CORRIERAS Paul

Mme SEMACHE Nadia

Département de la Loire

Département de la Loire

Département de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents

M. CHERIET Farid
Mme DE LESTRADE Christine
Mme MAZOYER Martine
M. POLETTI Jean-Louis
M. RAULT Serge

Étaient absents

M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme CHETOT Chantal (suppléante de Mme FAVRE-BAC Lisa)	Commune de Pélussin
M. ZILLIOX Charles	Commune de Bessey – Président

Étaient représentées

Mme DEFAY Anne-Marie	Par M. RAULT Serge
Mme NAVEZ Marie-Louise	Par Mme DE LESTRADE Christine

Étaient absents

M. MARILLIER Emmanuel	Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice	Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick	Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CHORAIN Jean-François
M. GEURJON André
M. GIRAUD Noël
Mme ROBIN Christine

Étaient absents

M. CORVAISIER Robert
M. HEITZ Philippe
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
M. SOUTRENON Bernard

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme BRUNON Martine	Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. MATHOULIN Julien	Commune de Jonzieux
M. ROYET Philippe	Commune de Graix

Étaient absents

M. KAUFFER David	Commune de Saint-Romain-les-Atheux
M. LAGNIET Philippe	Commune de Le Bessat
Mme RICHARD-RIVORY Carole	Commune de Thélis-la-Combe
M. TAMET Marcel	Commune de Colombier
Mme TRANCHAND Bernadette	Commune de Tarentaise

Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération

Délégués de la Communauté d'agglomération

Étaient présents

M. BRUYAS Lucien
M. THOMAS Luc

Étaient absents

M. BOSVERT Thierry
M. RAULET Thierry
M. THETIER Sylvie
M. SOY Laurent

Délégués des Communes

Étaient présents

M. ABEILLON Thibald	Commune de Saint-Romain-en-Gal
M. CHARMET Michel	Commune de Trèves
M. GARCIA José (suppléant de Mme DESCHAMPS Isabelle)	Commune de Condrieu

Étaient représentés

M. GONON Christophe	Par M. BRUYAS Lucien
Mme JOURNOUD Nathalie	Par M. ABEILLON Thibald

Était absente

Mme LAURO Linda	Commune de Sainte-Colombe
-----------------	---------------------------

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était représenté

M. PORCHEROT Jean-Philippe	Par M. HAMMOU OU ALI Brahim
----------------------------	-----------------------------

Étaient absents

Mme DREVON Chantal
Mme FAYOLLE Sylvie
M. GUERIN Gérard
M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Était présent

M. LACROIX Norbert

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Était représenté

M. COMTE Brice

Par M. GIRAUD Noël

Était absent

M. CARCELES Pierre
M. FARA Bernard

Commune de Farnay
Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Étaient absents

Mme DREVET Leslie
M. FAVERJON Christophe
Mme HALLEUX Roselyne
Mme LAFAY Françoise
Mme PERRET Evelyne
M. VASSELON Gilbert
M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents

M. BUB Jérôme (suppléant de Mme
DEHAN Nathalie)
M. HAMMOU OU ALI Brahim
M. NUNEZ Dominique

Le Grand Lyon – Givors
Commune de La Ricamarie
Commune de L'Horme

Étaient représentés

M. ALAMERCERY Yves
M. CHAMPANHET Bernard

Par M. NUNEZ Dominique
Par M. ROYET Philippe

Étaient absents

M. CHANELIERE Julien
M. GALLOT Éric
Mme KANE Diarra
M. LETO Francesco
M. PENARD Christophe

Commune de Rive-de-Gier
Commune de Sorbiers
Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne
Commune de Lorette
Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Assistaient également à la réunion :

Mme Leïla BERNARD
Mme Patricia BILLARD
M. Fabrice CORMORANT

M. Stéphane COUSIN
M. Daniel DÜRR
Mme Hélène FRACHON
M. Christian MASSOLA
M. Yvon MATHEVET
M. Yohann MERLEVEDE
Mme Jocelyne ROCHE
M. François TROUILLET
M. Patrick VEYRE

Commune de Pélussin
Le Progrès
Directeur action territoriale et partenariat – Département du Rhône
Amis du Parc
Conseil scientifique du Parc
CNPf Auvergne-Rhône-Alpes
Commune de Brossainc
Fédération de chasse de la Loire
Brame Studio
CESER Auvergne-Rhône-Alpes
Le Réveil
Amis du Parc

Sophie BADOIL, Estelle BERLAND,
Simon BRUCHET, Florence COSTE, Équipe du Parc
Sandrine GARDET, Carole MABILON
et Marie VIDAL-CELARIER

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Adhésion au service protection sociale complémentaire – risque prévoyance du Centre de gestion de la Loire

L'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 et le décret n° 2022-581 redéfinissent la participation des employeurs publics au financement des garanties de protection sociale complémentaire de leurs agents. Celle-ci devient obligatoire à compter du 1er janvier 2025 pour le risque prévoyance pour un montant qui ne pourra pas être inférieur à 7 € par agent et par mois.

L'article L.827-7 du code général de la fonction publique confie aux centres de gestion une nouvelle mission obligatoire, à savoir conclure, pour le compte des collectivités territoriales de son ressort et leurs établissements publics, des conventions de participation couvrant les risques prévoyance et santé.

Le Centre de gestion de la Loire a donc lancé le 5 juillet 2024 une procédure de mise en concurrence mutualisée afin de conclure une convention de participation pour le risque prévoyance au profit des collectivités et établissements publics du département de la Loire.

À l'issue de cette procédure le CDG42 a souscrit une convention de participation pour le risque prévoyance auprès du groupement Relyens SPS / Intériale pour une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 2025.

Les collectivités et établissements publics peuvent adhérer à cette convention par délibération de leur assemblée délibérante. Il est donc proposé d'y adhérer à compter du 1^{er} janvier 2026.

Le Parc du Pilat avait choisi de rester engagé dans la précédente convention de participation auprès de la Mutuelle Nationale Territoriale jusqu'au 31 décembre 2025.

L'employeur doit également définir le montant de participation financière accordée à chaque agent qui choisira d'adhérer au contrat proposé par le groupement Relyens SPS / Intériale en application de la convention de participation signée avec le CDG42. Il est proposé de maintenir cette participation à hauteur de 12,50 € par agent et par mois (montant déjà en vigueur).

L'autorité territoriale précise que l'adhésion des agents à cette convention de participation n'est pas obligatoire, que chacun décide d'y adhérer volontairement et peut choisir des options.

Néanmoins, à compter du 1er janvier 2026, la participation financière de l'employeur est attachée à la convention de participation. Ainsi, les agents qui n'y souscriront pas ne pourront pas percevoir de participation même dans le cadre d'un contrat individuel labellisé.

Par ailleurs, l'autorité territoriale informe que, dans le cadre de ce dispositif, la signature de la convention d'adhésion au contrat groupe protection sociale complémentaire – risque prévoyance du CDG42 est indissociable de l'adhésion à la convention de participation.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, par 60 voix pour et 8 abstentions :

- adhère à la convention de participation pour le risque Prévoyance conclue entre le CDG 42 et le groupement Relyens SPS / Intériale avec effet au 1er janvier 2026
- approuve le versement d'une participation financière de 12,50 € bruts par agent et par mois aux fonctionnaires stagiaires et titulaires, aux agents contractuels de droit public et de droit privé en activité ayant souscrit au contrat proposé par le groupement Relyens SPS / Intériale dans le cadre de la convention de participation du CDG42 ;

- autorise le Président à signer la convention d'adhésion au service protection sociale complémentaire – risque prévoyance du CDG42 selon les modalités définies
- autorise le Président ou son représentant à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente délibération et notamment tout document rendu nécessaire avec le CDG42 et le groupement Relyens SPS / Intérieure
- approuve le paiement au CDG42 d'une contribution annuelle relative aux frais de mise en concurrence, de gestion, de suivi et d'accompagnement, basée sur une tarification définie à partir du nombre d'agents relevant de la CNRACL et de l'IRCANTEC au 31 décembre de l'année n-1 (75 € pour l'année 2026).

.....

Pour extrait certifié conforme
Le 22 octobre 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 22 octobre 2025 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 16 octobre 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Charles ZILLIOX

Délibération n°7 : Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Étaient présents

Mme BONNET-FERRAND Virginie

Mme MICHEL Cécile

Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

Mme BUSSIERE Laurence

M. CESA Johann

M. CINIERI Dino

M. GEOURJON Christophe

M. MANDON Emmanuel

Par Mme MOUSEGHIAN Aline

Par Mme MICHEL Cécile

Par M. ZILLIOX Charles

Par Mme BONNET-FERRAND Virginie

Par M. THOMAS Luc

Étaient absents

Mme CEDRIN Michèle

Mme PICARD Patricia

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents

M. MARION Philippe

Mme PEYSSELON Valérie

Département du Rhône

Département de la Loire

Étaient représentées

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Mme PUBLIÉ Martine

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Par Mme PEYSSELON Valérie

Par M. MARION Philippe

Par Mme BRUNON Martine

Étaient absents

Mme CALACIURA Stéphanie

M. CORRIERAS Paul

Mme SEMACHE Nadia

Département de la Loire

Département de la Loire

Département de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20251022-7D_Valid_DUERP-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2025

Publication : 04/11/2025

Étaient présents

M. CHERIET Farid
Mme DE LESTRADE Christine
Mme MAZOYER Martine
M. POLETTI Jean-Louis
M. RAULT Serge

Étaient absents

M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme CHETOT Chantal (suppléante de Mme FAVRE-BAC Lisa)	Commune de Pélussin
M. ZILLIOX Charles	Commune de Bessey – Président

Étaient représentées

Mme DEFAY Anne-Marie	Par M. RAULT Serge
Mme NAVEZ Marie-Louise	Par Mme DE LESTRADE Christine

Étaient absents

M. MARILLIER Emmanuel	Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice	Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick	Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CHORAIN Jean-François
M. GEOURJON André
M. GIRAUD Noël
Mme ROBIN Christine

Étaient absents

M. CORVAISIER Robert
M. HEITZ Philippe
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
M. SOUTRENON Bernard

Délégués des Communes

Étaient présents

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20251022-7D_Valid_DUERP-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2025
Publication : 04/11/2025

Mme BRUNON Martine
M. MATHOULIN Julien
M. ROYET Philippe

Commune de Saint-Régis-du-Coin
Commune de Jonzieux
Commune de Graix

Étaient absents

M. KAUFFER David
M. LAGNIET Philippe
Mme RICHARD-RIVORY Carole
M. TAMET Marcel
Mme TRANCHAND Bernadette

Commune de Saint-Romain-les-Atheux
Commune de Le Bessat
Commune de Thélis-la-Combe
Commune de Colombier
Commune de Tarentaise

Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération

Délégués de la Communauté d'agglomération

Étaient présents

M. BRUYAS Lucien
M. THOMAS Luc

Étaient absents

M. BOSVERT Thierry
M. RAULET Thierry
M. THETIER Sylvie
M. SOY Laurent

Délégués des Communes

Étaient présents

M. ABEILLON Thibald
M. CHARMET Michel
M. GARCIA José (suppléant de Mme
DESCHAMPS Isabelle)

Commune de Saint-Romain-en-Gal
Commune de Trèves
Commune de Condrieu

Étaient représentés

M. GONON Christophe
Mme JOURNOUD Nathalie

Par M. BRUYAS Lucien
Par M. ABEILLON Thibald

Était absente

Mme LAURO Linda

Commune de Sainte-Colombe

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était représenté

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Par M. HAMMOU OU ALI Brahim

Étaient absents

Mme DREVON Chantal
Mme FAYOLLE Sylvie
M. GUERIN Gérard
M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Était présent

M. LACROIX Norbert

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Était représenté

M. COMTE Brice

Par M. GIRAUD Noël

Était absent

M. CARCELES Pierre
M. FARA Bernard

Commune de Farnay
Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Étaient absents

Mme DREVET Leslie
M. FAVERJON Christophe
Mme HALLEUX Roselyne
Mme LAFAY Françoise
Mme PERRET Evelyne
M. VASSELON Gilbert
M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents

M. BUB Jérôme (suppléant de Mme
DEHAN Nathalie)
M. HAMMOU OU ALI Brahim
M. NUNEZ Dominique

Le Grand Lyon – Givors
Commune de La Ricamarie
Commune de L'Horme

Étaient représentés

M. ALAMERCERY Yves
M. CHAMPANHET Bernard

Par M. NUNEZ Dominique
Par M. ROYET Philippe

Étaient absents

M. CHANELIERE Julien
M. GALLOT Éric
Mme KANE Diarra
M. LETO Francesco
M. PENARD Christophe

Commune de Rive-de-Gier
Commune de Sorbiers
Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne
Commune de Lorette
Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Assistaient également à la réunion :

Mme Leïla BERNARD
Mme Patricia BILLARD
M. Fabrice CORMORANT

M. Stéphane COUSIN
M. Daniel DÜRR
Mme Hélène FRACHON
M. Christian MASSOLA
M. Yvon MATHEVET
M. Yohann MERLEVEDE
Mme Jocelyne ROCHE
M. François TROUILLET
M. Patrick VEYRE

Commune de Pélussin
Le Progrès
Directeur action territoriale et partenariat – Département du Rhône
Amis du Parc
Conseil scientifique du Parc
CNPf Auvergne-Rhône-Alpes
Commune de Brossainc
Fédération de chasse de la Loire
Brame Studio
CESER Auvergne-Rhône-Alpes
Le Réveil
Amis du Parc

Sophie BADOIL, Estelle BERLAND,
Simon BRUCHET, Florence COSTE, Équipe du Parc
Sandrine GARDET, Carole MABILON
et Marie VIDAL-CELARIER

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels

La mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels est une obligation pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Afin de répondre à cette obligation, le Parc du Pilat a renforcé sa démarche de prévention en nommant un assistant de prévention et en établissant son document unique d'évaluation des risques professionnels. Ce travail a été réalisé en collaboration avec le service « Prévention » du Centre de gestion de la Loire.

L'ensemble des services et matériels a été étudié afin de répertorier tous les risques potentiels. Les agents ont également été consultés afin d'analyser leurs postes de travail.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels permet d'identifier et de classer les risques rencontrés, afin de mettre en place des actions de prévention pertinentes. C'est un véritable état des lieux en matière d'hygiène et de sécurité du travail.

Sa réalisation permet ainsi :

- de sensibiliser les agents et la hiérarchie à la prévention des risques professionnels,
- d'instaurer une communication sur ce sujet,
- de planifier les actions de prévention en fonction de l'importance du risque, mais aussi des choix et des moyens,
- d'aider à établir un programme annuel de prévention.

Le document unique doit être mis à jour une fois par an en fonction des nouveaux risques identifiés ou lors d'une réorganisation modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail. Il relève de l'entière responsabilité de l'autorité territoriale qui doit donc veiller à ces prescriptions.

Plus largement, le document unique d'évaluation des risques professionnels est amené à évoluer en fonction des situations rencontrées et des actions mises en place pour diminuer les risques professionnels et améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents.

Le document unique a été soumis pour avis au comité social territorial – formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail qui s’est réuni le 18 septembre dernier. Seuls des points favorables ont été soulignés dont le fait que le document unique s’inscrit dans une démarche de prévention répondant aux obligations de l’autorité territoriale.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide le document unique d'évaluation des risques professionnels
- approuve l'engagement de l'autorité territoriale à mettre en œuvre le plan d'actions issu de l'évaluation des risques et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique.

.....

Pour extrait certifié conforme
Le 22 octobre 2025,

Le Président,
Charles ZILLIOX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20251022-7D Valid DUERP-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2025
Publication : 04/11/2025

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 22 octobre 2025 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 16 octobre 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Charles ZILLIOX

Délibération n°8 : Révision de la Charte – Validation de la version définitive du projet de charte Destination 2041 après examen final de l'État

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Étaient présents

Mme BONNET-FERRAND Virginie

Mme MICHEL Cécile

Mme MOUSEGHIAN Aline

Étaient représentés

Mme BUSSIERE Laurence

M. CESA Johann

M. CINIERI Dino

M. GEOURJON Christophe

M. MANDON Emmanuel

Par Mme MOUSEGHIAN Aline

Par Mme MICHEL Cécile

Par M. ZILLIOX Charles

Par Mme BONNET-FERRAND Virginie

Par M. THOMAS Luc

Étaient absents

Mme CEDRIN Michèle

Mme PICARD Patricia

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents

M. MARION Philippe

Mme PEYSSELON Valérie

Département du Rhône

Département de la Loire

Étaient représentées

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Mme PUBLIÉ Martine

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Par Mme PEYSSELON Valérie

Par M. MARION Philippe

Par Mme BRUNON Martine

Étaient absents

Mme CALACIURA Stéphanie

M. CORRIERAS Paul

Mme SEMACHE Nadia

Département de la Loire

Département de la Loire

Département de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents

M. CHERIET Farid
Mme DE LESTRADE Christine
Mme MAZOYER Martine
M. POLETTI Jean-Louis
M. RAULT Serge

Étaient absents

M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme CHETOT Chantal (suppléante de Mme FAVRE-BAC Lisa)	Commune de Pélussin
M. ZILLIOX Charles	Commune de Bessey – Président

Étaient représentées

Mme DEFAY Anne-Marie	Par M. RAULT Serge
Mme NAVEZ Marie-Louise	Par Mme DE LESTRADE Christine

Étaient absents

M. MARILLIER Emmanuel	Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice	Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick	Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Étaient présents

M. CHORAIN Jean-François
M. GEURJON André
M. GIRAUD Noël
Mme ROBIN Christine

Étaient absents

M. CORVAISIER Robert
M. HEITZ Philippe
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
M. SOUTRENON Bernard

Délégués des Communes

Étaient présents

Mme BRUNON Martine	Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. MATHOULIN Julien	Commune de Jonzieux
M. ROYET Philippe	Commune de Graix

Étaient absents

M. KAUFFER David	Commune de Saint-Romain-les-Atheux
M. LAGNIET Philippe	Commune de Le Bessat
Mme RICHARD-RIVORY Carole	Commune de Thélis-la-Combe
M. TAMET Marcel	Commune de Colombier
Mme TRANCHAND Bernadette	Commune de Tarentaise

Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération

Délégués de la Communauté d'agglomération

Étaient présents

M. BRUYAS Lucien
M. THOMAS Luc

Étaient absents

M. BOSVERT Thierry
M. RAULET Thierry
M. THETIER Sylvie
M. SOY Laurent

Délégués des Communes

Étaient présents

M. ABEILLON Thibald	Commune de Saint-Romain-en-Gal
M. CHARMET Michel	Commune de Trèves
M. GARCIA José (suppléant de Mme DESCHAMPS Isabelle)	Commune de Condrieu

Étaient représentés

M. GONON Christophe	Par M. BRUYAS Lucien
Mme JOURNOUD Nathalie	Par M. ABEILLON Thibald

Était absente

Mme LAURO Linda	Commune de Sainte-Colombe
-----------------	---------------------------

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était représenté

M. PORCHEROT Jean-Philippe	Par M. HAMMOU OU ALI Brahim
----------------------------	-----------------------------

Étaient absents

Mme DREVON Chantal
Mme FAYOLLE Sylvie
M. GUERIN Gérard
M. SEUX Jean-François

Délégués des Communes

Était présent

M. LACROIX Norbert

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Était représenté

M. COMTE Brice

Par M. GIRAUD Noël

Était absent

M. CARCELES Pierre
M. FARA Bernard

Commune de Farnay
Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Étaient absents

Mme DREVET Leslie
M. FAVERJON Christophe
Mme HALLEUX Roselyne
Mme LAFAY Françoise
Mme PERRET Evelyne
M. VASSELON Gilbert
M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents

M. BUB Jérôme (suppléant de Mme
DEHAN Nathalie)
M. HAMMOU OU ALI Brahim
M. NUNEZ Dominique

Le Grand Lyon – Givors
Commune de La Ricamarie
Commune de L'Horme

Étaient représentés

M. ALAMERCERY Yves
M. CHAMPANHET Bernard

Par M. NUNEZ Dominique
Par M. ROYET Philippe

Étaient absents

M. CHANELIERE Julien
M. GALLOT Éric
Mme KANE Diarra
M. LETO Francesco
M. PENARD Christophe

Commune de Rive-de-Gier
Commune de Sorbiers
Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne
Commune de Lorette
Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Assistaient également à la réunion :

Mme Leïla BERNARD
Mme Patricia BILLARD
M. Fabrice CORMORANT

M. Stéphane COUSIN
M. Daniel DÜRR
Mme Hélène FRACHON
M. Christian MASSOLA
M. Yvon MATHEVET
M. Yohann MERLEVEDE
Mme Jocelyne ROCHE
M. François TROUILLET
M. Patrick VEYRE

Commune de Pélussin
Le Progrès
Directeur action territoriale et partenariat – Département du Rhône
Amis du Parc
Conseil scientifique du Parc
CNPf Auvergne-Rhône-Alpes
Commune de Brossainc
Fédération de chasse de la Loire
Brame Studio
CESER Auvergne-Rhône-Alpes
Le Réveil
Amis du Parc

Sophie BADOIL, Estelle BERLAND,
Simon BRUCHET, Florence COSTE, Équipe du Parc
Sandrine GARDET, Carole MABILON
et Marie VIDAL-CELARIER

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Révision de la Charte – Validation de la version définitive du projet de charte Destination 2041 après examen final de l'État

La version 3 du projet de charte Destination 2041 a été arrêtée par décision du Comité syndical en date du 28 mai 2025 afin d'être soumise à examen final de l'État.

La version 3 du projet de Charte tenait compte de l'avis de l'Autorité environnementale reçu le 13 février 2025 et du rapport de la commission d'enquête publique reçu le 12 mai 2025. Cette version 3 comprenait également les éléments suivants :

- Actions à 3 ans du Syndicat mixte
- Programme d'actions prévisionnel financier à 3 ans
- Budget du Syndicat mixte à 3 ans
- Organigramme du Syndicat mixte
- Projet de statuts

Cette version 3 a ensuite été transmise à l'examen final de l'État pendant 4 mois, décomptés à partir du 11 juin 2025. Pendant ces 4 mois, le Ministère en charge de l'Écologie a notamment organisé une consultation interministérielle relative à cette nouvelle version de charte.

Le 13 octobre 2025, le Syndicat mixte du Parc a reçu les conclusions de l'examen final de l'État.

Il est proposé de modifier le projet de charte en tenant compte des modifications demandées par l'État.

Ces modifications portent sur :

- L'urbanisme : une phrase doit être modifiée, page 105 du rapport de Charte, car elle pouvait laisser entendre que la loi Climat et Résilience impliquait la définition d'enveloppe urbaine.
- La gestion forestière : l'objectif chiffré relatif aux coupes à blanc doit être transformé en engagement à suivre le nombre de coupes à blanc et à chercher des solutions pour les diminuer ; le titre de l'encart « pourquoi chercher à mieux encadrer les coupes à blanc » est à remplacer par « pourquoi chercher des solutions alternatives aux coupes à blanc » ; un objectif chiffré « 100 % des forêts présumées anciennes sont maintenues et gérés à couvert continu » est à remplacer par « 0 % des forêts présumées anciennes font l'objet de défrichement »
- Les enjeux liés aux carrières d'extraction de matériaux et minerais : L'État demande qu'il soit précisé dans la Charte que :
 - En phase de concertation préalable, les zones à enjeux du plan de Parc seront à comparer avec celles du Schéma régional des carrières à l'aide d'un support cartographique ;
 - Le terme renouvellement de carrière inclut prolongation et extension éventuelle de la carrière ;
 - Le fait que la Charte n'interdit pas les carrières ;
 - La liste des zones à sensibilité forte du Schéma régional des carrières
- La protection de la ressource en eau : L'État souhaite que la Charte précise qu'une réflexion concertée à l'échelle d'un bassin versant quant aux besoins en eau des différents usagers d'un territoire peut se faire dans le cadre d'un PTGE (Plan de territoire pour la gestion de l'eau) ; Il demande de préciser que l'éventuel développement de l'hydro-électricité doit se réfléchir en priorité par optimisation et utilisation des infrastructures existantes (seuils existants par exemple).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20251022-8D_Arret_Charte-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2025
Publication : 04/11/2025

- Les enjeux militaires : Dans la partie de la charte concernant la gouvernance et la mise en œuvre de la charte, page 158, la phrase relative à la prise en compte de la Charte par le Ministère des Armées était incomplète et doit donc être complétée.
- La portée juridique de la Charte : Il faut écrire page 164 que la charte d'un Parc naturel régional a valeur réglementaire et non pas qu'elle a valeur de contrat.
- Les statuts du Syndicat mixte : Enfin, l'État demande de modifier les statuts en tenant compte du fait que l'article 2, proposé dans la version 3 de la Charte, relatif à l'adhésion et au retrait d'un membre du syndicat n'est pas intégralement compatible avec l'article L. 5721-6-2 du CGCT. Aussi, il est proposé de supprimer la phrase signifiant à tort que le membre sortant « restera financièrement engagé jusqu'à l'extinction des emprunts contractés pendant son adhésion au syndicat mixte ».

Ces modifications prises en compte donnent naissance à une version définitive de la Charte Destination 2041 dont l'ensemble des documents sont disponibles en allant sur le lien suivant :

<https://www.parc-naturel-pilat.fr/la-charte-destination-2041/>

Le comité syndical, après en avoir délibéré, par 66 voix pour et 2 abstentions :

- approuve la version définitive de la charte Destination 2041
- décide du lancement de la phase de consultation sous couvert de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : approbation de la Charte et adhésion au syndicat mixte du Parc naturel régional du Pilat par les Communes, Villes-Portes, Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre, Métropole de Lyon et Départements territorialement concernés.

.....

Pour extrait certifié conforme
Le 22 octobre 2025,

Le Président,

Charles ZILLIOX